

polluées, mais on fera brûler le mazout le plus rapidement possible, selon que les conditions atmosphériques le permettront.

**M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Qui fait l'évaluation des dommages aux intérêts canadiens et cette évaluation est-elle déjà en cours?

**L'hon. M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, pour ce qui est des dommages mêmes, les choses sont plus qu'évidentes. Quant au montant, il faudra attendre que tous les dommages puissent être évalués. Pour l'instant, il s'agit de se défaire d'autant de mazout que possible.

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Puis-je adresser une question supplémentaire au ministre des Transports? Songeant à cette tragédie et à celles qui pourraient survenir à d'autres endroits de la côte canadienne, le ministère reconsidère-t-il sa politique concernant la protection de la navigation le long de nos côtes?

**L'hon. M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas nécessaire de réexaminer la politique. Elle semble avoir répondu aux conditions qui prévalaient encore récemment. Non seulement devons-nous peut-être renforcer maintenant les mesures de sécurité destinées à protéger la navigation contre les nouveaux dangers, mais devons-nous aussi imposer des règlements plus rigoureux aux pétroliers qui entrent dans nos ports ou naviguent dans nos eaux. La question est à l'étude. Nous espérons que l'enquête menée sur cet incident nous fournira quelque indice de ce que nous pourrions faire pour empêcher qu'il se renouvelle. Toutefois, comme le sait mon honorable ami, les naufrages sont de ces choses qui arrivent et il n'est pas possible de les éliminer entièrement.

**M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova):** J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports. Quand pouvons-nous espérer une nouvelle réglementation internationale applicable à des situations comme celle-ci?

**L'hon. M. Jamieson:** J'ai répondu ici même à cette question, il y a quelques jours. En dépit des initiatives que nous avons prises il n'y a encore aucun accord international à ce sujet. Sur ce plan, nous sommes plus avancés en ce qui concerne la question des droits de passage et autres, dans nos efforts en vue d'éviter les collisions en mer, mais il faudra un certain temps avant qu'on en arrive à un accord international sur les indemnités et les responsabilités financières.

#### BAIE CHÉDABOUCTOU—LE PÉTROLE ET LA VIE MARINE—L'INDEMNISATION DES PÊCHEURS

**M. Paul St. Pierre (Coast Chilcotin):** Une question supplémentaire pour le ministre des Pêches. L'Office de recherches sur les pêcheries a-t-il saisi cette occasion d'étudier les effets de la pollution due au pétrole sur la vie marine dans la région de la baie Chédabouctou?

**L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries):** Je pense que oui, monsieur l'Orateur.

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Une question supplémentaire au ministre des Pêches. Si les dommages aux pêcheries de la région sont évalués par les fonctionnaires du ministre, quelles mesures prendra son ministère pour indemniser les pêcheurs des pertes qu'ils subiront?

**L'hon. M. Davis:** Monsieur l'Orateur, nous avons déjà pris des mesures au sujet des phosphates à Terre-Neuve, du mercure dans les Prairies et je suis persuadé que nous pourrions prendre des moyens analogues s'il le faut, dans ce cas-ci.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il envoyé les patrouilleurs du ministère dans la région pour juger de l'avance de la nappe de pétrole, au cas où elle se dirigerait vers la mer?

**L'hon. M. Davis:** La réponse est oui, monsieur l'Orateur.

#### LE PÉTROLE

##### L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN OLÉODUC À PARTIR DE L'ARCTIQUE

**M. Steven Paproski (Edmonton-Centre):** Je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Compte tenu des risques de pollution que présentent les pétroliers, le gouvernement songe-t-il au transport du pétrole de l'Arctique au moyen d'un pipe-line et s'occupe-t-il tout d'abord d'entreprendre une étude de faisabilité à cette fin?

**L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, il y a bien des études en cours sur la possibilité de transporter le pétrole par pipe-line à partir de l'Arctique. C'est sûrement là l'un des avantages les plus intéressants de ce mode de transport car même si quelques-uns de ses aspects nous sont inconnus, il permettrait sans doute d'écartier tout risque d'épanchement de pétrole comme dans le cas de «l'Arrow».

**M. Paproski:** Je ne crois pas que le ministre ait répondu à ma question. Je veux simple-